

POLITIQUE DES AÎNÉS DE LAC-SERGENT

PENSER ET AGIR AÎNÉ

2021



En partenariat avec :



Coordination et rédaction

Le comité de pilotage de la Politique des aînés de Lac-Sergent

Marie Tremblay et Madeleine Pichette, chargées de projet

Sources des photos

Ville de Lac-Sergent : www.villelacsergent.com

Images libres de droit : Freepic.com

Pour obtenir un exemplaire du document vous adresser à la municipalité de Lac-Sergent.

Ou visiter notre site Internet www.villelacsergent.com

Municipalité de Lac-Sergent, Politique des aînés de la Municipalité de Lac-Sergent, 2021, 37p

Table des matières

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS | 5 |
| Mot du maire..... | 6 |
| Mot de la conseillère municipale responsable des questions des aînés..... | 7 |
| Mise en contexte | 8 |
| Composition du comité de pilotage | 8 |
| 1. PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ | 9 |
| 2. PORTRAIT STATISTIQUE DES AÎNÉS | 12 |
| 3. SERVICES ET RESSOURCES ACCESSIBLES..... | 16 |
| 4. À L'ÉCOUTE DE NOS AINÉS | 19 |
| Thème 1 : respect et inclusion sociale..... | 20 |
| Thème 2 : loisirs..... | 20 |
| Thème 3 : participation sociale | 22 |
| Thème 4 : habitat-milieu de vie..... | 22 |
| Thème 5 : espaces extérieurs et bâtiments publics | 23 |
| Thème 6 : sécurité | 23 |
| Thème 7 : transport-mobilité | 24 |
| Thème 8 : information et communication | 25 |
| Thème 9 : santé et services sociaux | 25 |

| | |
|---|----|
| 5. POLITIQUE « PENSER ET AGIR AÎNÉ » | 26 |
| Vision | 26 |
| Valeurs | 26 |
| Définition du terme « aîné » | 27 |
| Vieillessement actif..... | 27 |
| Orientations..... | 28 |
| Champs d'intervention | 28 |
| 6. PLAN D'ACTION..... | 29 |
| Champ d'intervention : le respect et l'inclusion sociale..... | 29 |
| Champ d'intervention : les loisirs | 30 |
| Champ d'intervention : participation sociale | 33 |
| Champ d'intervention : sécurité..... | 34 |
| Champ d'intervention : information et communication | 35 |
| Champ d'intervention : santé et services sociaux | 36 |
| Collaboration | 37 |
| Bibliographie..... | 37 |

AVANT-PROPOS

Acronymes

| | |
|-------|--|
| CAMF | Carrefour action municipale et famille |
| CJE | Carrefour jeunesse-emploi |
| CLD | Centre local de développement |
| CLÉ | Centre local d'emploi |
| CSSS | Centre de santé et de services sociaux |
| CTRP | Corporation de transport régional de Portneuf |
| FEDMO | Table de concertation sur la formation, l'éducation et le développement de la main-d'œuvre |
| ISQ | Institut de la statistique du Québec |
| MADA | Municipalité amie des aînés |
| MRC | Municipalité régionale de comté |
| MTQ | Ministère des Transports |
| PFM | Politique famille municipale |
| RQFA | Responsable de la question de la famille et des aînés |
| SADC | Société d'aide au développement des collectivités |
| SATU | Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme |
| VDLS | Ville de Lac-Sergent |

Mot du maire



Il me fait grand plaisir de présenter la Politique des Aînés de Lac-Sergent.

Cette politique est issue de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), à l'initiative du Secrétariat des aînés du Gouvernement du Québec et vise à améliorer la qualité de vie des aînés, dont ceux de Lac-Sergent. Ce processus implique une démarche municipale où les aînés de Lac-Sergent ont pu présenter leur vision et leurs attentes envers la municipalité.

Les résultats de cette démarche ont démontré deux tendances fondamentales : Premièrement, près de la moitié des citoyens de Lac-Sergent font partie des aînés, ce qui signifie pour nous, 50 ans et plus. L'inclusion des aînés n'est donc pas accessoire aux décisions mais doit les guider.

Deuxièmement, en considérant les besoins exprimés lors de la consultation publique, il est apparu clair que les projets actuellement démarrés dans la municipalité s'alignaient avec les attentes qui ont été exprimées. Nous pouvons donc être fiers que l'inclusion des aînés fasse déjà partie des décisions prises et des projets mis en œuvre. La Politique des aînés de Lac-Sergent vient donc consolider notre volonté de répondre à leurs besoins et de veiller à leurs intérêts. Cette politique nous encourage dans nos démarches et insuffle une nouvelle énergie pour réunir les différentes générations vers des objectifs communs.

Je tiens à remercier les membres du comité de pilotage Municipalité amis des aînés (MADA) pour les efforts soutenus et vous assure que la vision du « *penser et agir aîné* » sera présent dans nos décisions.

Yves Bédard

Maire de Lac-Sergent

Mot de la conseillère municipale responsable des questions des aînés



Lorsque le comité de pilotage Municipalité amie des aînés (MADA) a débuté ses travaux en 2020, nous étions habités d'une grande fierté à l'idée de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des aînés de Lac-Sergent. Notre enthousiasme n'a pas faibli et c'est avec grand plaisir que nous présentons aujourd'hui notre politique des aînés de Lac-Sergent.

Notre démarche nous a amené à constater les particularités de notre communauté. Même si la population est peu nombreuse, près de la moitié de la population est âgée de plus de 50 ans. Il était donc essentiel de tracer un portrait qui établisse les forces et les défis de notre municipalité à répondre aux besoins des aînés.

C'est ainsi que nous avons développé notre vision du « *penser et agir aîné* » qui permettra de guider nos décisions afin qu'elles soient inclusives pour les aînés et qu'elles soutiennent le vieillissement actif. Je vous invite donc à prendre connaissance de notre plan d'action qui répondra, dans les années qui viennent, aux besoins exprimés par la population lors de la consultation publique.

En terminant, je tiens à remercier les membres du comité ainsi que nos partenaires pour leur engagement et leur dévouement.

Diane Pinet

Conseillère municipale responsable du dossier des aînés

Mise en contexte

C'est dans la foulée des initiatives du gouvernement du Québec que la municipalité de Lac-Sergent s'est officiellement jointe à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) en décembre 2019. Elle entend, plus que jamais promouvoir la devise « Penser et agir aîné ». Jusqu'ici, 15 municipalités sur 18 de la MRC de Portneuf ont adhéré à la MADA.

Pour assurer la vitalité de son milieu de vie et la pérennité de ses infrastructures et services, Lac-Sergent doit non seulement accueillir de nouvelles familles, mais retenir ses aînés. En effet, bien que sa population soit en croissance, elle dénote tout de même le vieillissement de sa population. Aussi, du fait de sa très faible densité, elle se doit d'agir pour offrir un lieu de résidence agréable et sécuritaire à ses aînés.

Les travaux de la démarche MADA ont été réalisés dans le contexte de la pandémie de la Covid 19 de mars 2020 à l'automne 2021. Cette période coïncide avec des épisodes de confinement, de couvre-feu et de restrictions multiples. Nous avons dû adapter nos procédures afin de respecter les mesures exigées par la Sécurité publique. Ainsi, la plupart de nos rencontres et échanges ont eu lieu de manière virtuelle.

Composition du comité de pilotage

Les personnes suivantes ont participé au comité de pilotage MADA de Lac-Sergent :

Marie-Pierre Boucher

Lise Delisle

Jacques Tessier

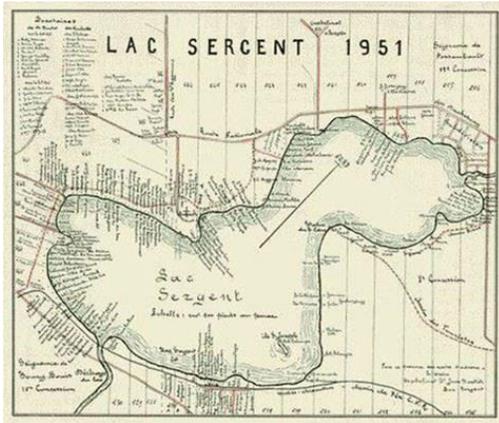
Mado Samson

Marie Tremblay, chargée de projet (2020)

Madeleine Pichette, chargée de projet (2021)

Diane Pinet, conseillère municipale responsable du dossier des aînés

1. PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ



L'année 2021 marque le 100^e anniversaire de fondation de la municipalité de Lac-Sergent. Elle représente la plus petite population des 18 municipalités que regroupe la MRC de Portneuf. Située à l'extrême est de la MRC de Portneuf, avec une superficie totale : 5,64 km² (Superficie terrestre: 3,52 km²) son territoire est exclusivement limitrophe au plan d'eau, à quelques exceptions près. Il n'est donc pas surprenant que l'eau constitue son principal vecteur d'attractivité.

Chaque année la population de Lac-Sergent varie grandement entre la fin des classes et la rentrée scolaire en août. Le nombre des occupants estivaux croît de 506 à 1200.

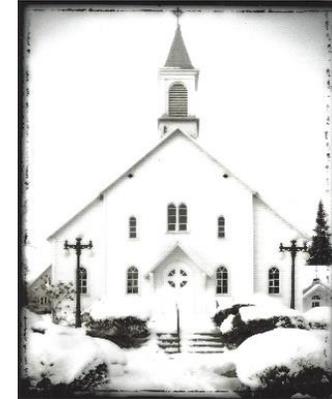
L'été, on y pratique des activités aquatiques : canotage, natation, voile et autres et l'hiver de la raquette, du ski de fond et depuis les années '60, de la motoneige. Mentionnons que les premières régates auraient eu lieu en août 1908.

Un peu d'histoire



1896 : Première venue de villégiateurs: M. Émile-T. Joncas et M. Paul-V. Côté, s'établissent en bordure du Lac-Sergent surtout dans la partie sud-ouest où l'on retrouve deux stations de chemin de fer.

1908 : première chapelle. Acquisée par la municipalité en 2017, elle devient un centre communautaire



1906 : fondation du club nautique qui deviendra par la suite l'Association nautique du Lac-Sergent: organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir les sports nautiques au Lac-Sergent et d'offrir des activités sociales qui servent à récréer les membres de sa communauté.



1921 : l'École de Colonisation agricole à Lac-Sergent accueille ses 5 premiers orphelins pour leur offrir une formation primaire et agricole. Reconstitué en 1939, le bâtiment a été occupé de 1976 à 2009 par le Centre de plein air 4 Saisons.



1941 : première infrastructure bâtie appartenant à la municipalité : le centre de loisirs « le club nautique », situé à proximité de la chapelle et du magasin général. Le bâtiment est relocalisé à son emplacement actuel en 1965.



2014 : inauguration de l'hôtel de ville.

Une particularité à Lac-Sergent : en 1971 est entériné le règlement N° 82, limitant l'installation de nouveaux commerces, industries ou places d'affaires.¹ Ainsi, le seul commerce qui y a opéré sera le magasin Boutet, de la famille du même nom et dont la ville a nommé une rue. On y a offert des produits d'épicerie, un service de boucherie, de la quincaillerie et même de l'essence avant que le dernier propriétaire (2^e) transforme le dépanneur en logements.

Source Ville Lac-Sergent : www.villelacsergent.com

¹ Source : Feuillet « 50 ans de vie municipale 1921-1971 », p 8

2. PORTRAIT STATISTIQUE DES AÎNÉS

Statistiques du profil des résidents permanents



Estimation de la population à la ville de Lac-Sergent

Au 1^{er} juillet 2001

| Groupe d'âge | Total 2001 | Homme | Femme | Rang |
|-------------------------|---------------|-------|-------|------|
| (par dizaine) | | | | |
| 0 à 9 ans | 16 | 12 | 4 | 7 |
| 10 à 19 ans | 21 | 18 | 3 | 5 |
| 20 à 29 ans | 12 | 6 | 6 | 8 |
| 30 à 39 ans | 32 | 15 | 17 | 4 |
| 40 à 49 ans | 43 | 24 | 19 | 3 |
| 50 à 59 ans | 54 | 33 | 21 | 1 |
| 60 à 69 ans | 47 | 22 | 25 | 2 |
| 70 à 79 ans | 17 | 11 | 6 | 6 |
| 80 à 89 ans | 4 | 3 | 1 | 9 |
| 90 ans et + | 1 | 0 | 1 | 10 |
| Tous les groupes | 247 | | | |

Au 1^{er} juillet 2019

| Groupe d'âge | Total 2019 | Homme | Femme | Rang |
|-------------------------|---------------|-----------|-----------|-----------|
| (par dizaine) | | | | |
| 0 à 9 ans | 46 | 22 | 24 | 5 |
| 10 à 19 ans | 41 | 20 | 21 | 7 |
| 20 à 29 ans | 43 | 26 | 17 | 6 |
| 30 à 39 ans | 58 | 31 | 27 | 4 |
| 40 à 49 ans | 72 | 36 | 36 | 3 |
| 50 à 59 ans | 106 | 56 | 50 | 1 |
| 60 à 69 ans | 80 | 47 | 33 | 2 |
| 70 à 79 ans | 44 | 19 | 25 | 8 |
| 80 à 89 ans | 15 | 10 | 5 | 9 |
| 90 ans et + | 1 | 0 | 1 | 10 |
| Tous les groupes | 506 | | | |

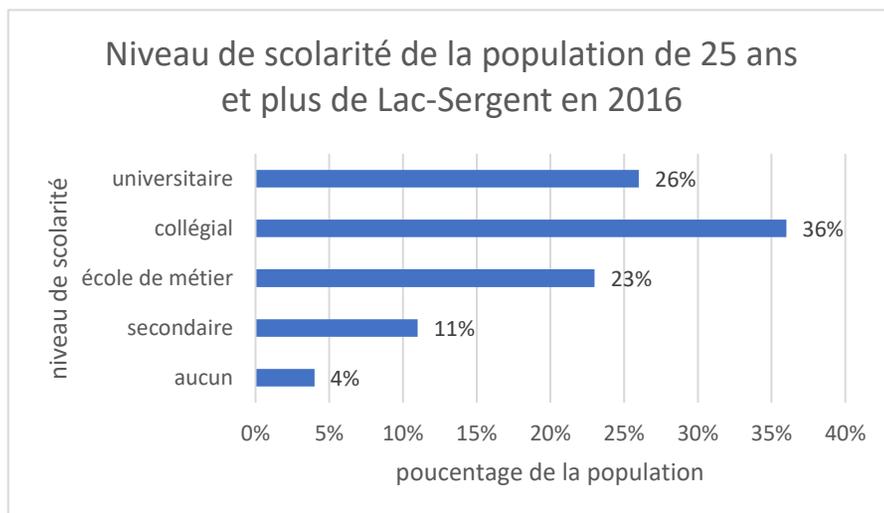
Faits saillants :

- En 2001, la tranche des 40 à 69 ans représente 144 personnes (79 hommes et 65 femmes), soit 58 % de la population totale alors de 247 citoyens permanents
- En 2019, la tranche des 40 à 69 ans représente 258 personnes (139H et 119F), soit 51% de la population totale. En 2019, ces trois décennies sont les plus populeuses, tout comme en 2001. Le groupe cible de notre démarche MADA, soit celui des 50 ans et plus, représente près de la moitié de la population (246 personnes sur 506).
- En 18 ans, de 2001 à 2019, le groupe des plus de 70 ans a presque triplé. Il est passé de 22 personnes en 2001 (14H et 8F) à 60 en 2019 (29H et 31F), alors que la population totale a doublé (247 à 506), passant ainsi de 9% à 11.9%.
- En 2016, l'âge moyen des Sergentois était de 45,3 ans, plus vieux que l'âge moyen de la population totale dans la MRC de Portneuf (43,9 ans), de la Capitale-Nationale (43 ans) et du Québec (41 ans).
- En 2019, à Lac-Sergent, 1 personne sur 5 est âgée de 65 ans + (93/506).
En 2001, cette catégorie était de 1 sur 6 (43/247).
- Poids démographique des 65 + en 2016 :
 - dans la MRC de Portneuf : 20,9 % (en 2011 : 18,7 %)
 - dans la Capitale-Nationale : 20,1 %
 - au Québec : 18,3 %
 - au Canada : 16,9 %

Source DÉMO : Poids démographique de certaines tranches d'âge dans les municipalités de la MRC de Portneuf (Données issues du Recensement 2016 de Statistique Canada)

On observe que le groupe cible visé par la présente politique, les personnes de 50 ans et plus, représente environ la moitié de la population de la ville de Lac-Sergent. Bien que cette proportion demeure pratiquement la même qu'en 2001, elle est constituée de gens plus âgés. Comparativement à la population québécoise, la moyenne d'âge des Sergentois est de 4,3 ans de plus.

Scolarité



Dans la MRC de Portneuf, les niveaux d'études supérieures (collégiales et universitaires) ont progressé. En 2006, ils se situaient à 34% et en 2016, ils atteignaient 39%.

Dans la municipalité de Lac-Sergent, cette proportion atteint 62% en 2016.

Source : MRC DE PORTNEUF : Données issues du Recensement 2016 (Statistique Canada)

Habitation

En 2016, à Lac-Sergent, 94,4% des ménages sont propriétaires. Cela représente un écart de 15.8% avec l'ensemble de la MRC de Portneuf (les propriétaires y sont présents dans une proportion de 78.6%).

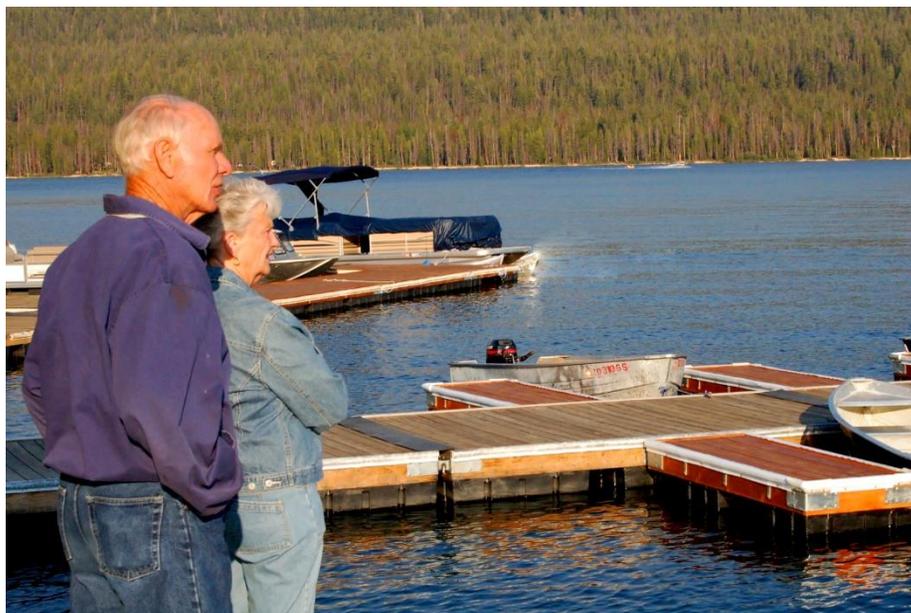
Seulement 8,1% des Sergentois considèrent que leur habitation nécessite des réparations majeures.

L'ensemble des Sergentois accordent moins de 30% de leur budget pour se loger.

En effet, lors de la consultation publique, nous avons observé que les Sergentois sont en grande majorité propriétaires de leur résidence. Ils sont satisfaits de leur habitation actuelle en termes de confort, d'adaptation à leurs besoins. Ils n'envisagent pas de changer leur lieu de résidence.

Source : MRC DE PORTNEUF : Données issues du Recensement 2016 (Statistique Canada)

Source : consultation publique sur les besoins des personnes de 50 ans et plus de la ville de Lac-Sergent



3. SERVICES ET RESSOURCES ACCESSIBLES

Services gouvernementaux

Le gouvernement du Québec offre une multitude de programmes et de services aux personnes âgées. Ils sont répertoriés dans le document « PROGRAMMES ET SERVICES POUR LES AÎNÉS », édition 2021.

<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/pour-les-aines>

Services municipaux

La municipalité compte plusieurs équipements culturels et récréatifs disponibles aux aînés de Lac-Sergent, soit :

- Site du Club nautique : terrain en bordure du lac, bâtiment sur 2 étages, chauffé et climatisé, sonorisé, salles d'eau et cuisine complète, une plage avec une aire de baignade délimitée, des quais, un pavillon, des balançoires
- Parc de l'Hôtel de Ville : une aire de jeu pour les jeunes enfants avec quelques accessoires pour adultes
- Espace culturel dans l'ancienne chapelle acquise par la municipalité en 2017 : un organisme sans but lucratif sera responsable de développer l'offre culturelle
- Par ailleurs, la municipalité a aussi une politique de remboursement pour faciliter la pratique d'activités de loisirs hors territoire municipal par ses résidents. Plus spécifiquement, cette politique permet le remboursement de la différence des coûts chargés aux résidents par rapport à ceux chargés aux non-résidents pour l'inscription à des activités offertes par les municipalités et villes environnantes

La municipalité a récemment entrepris la réalisation d'autres projets :

- Aménagement d'un sentier de randonnée pédestre
- Aménagement d'une piste d'hébertisme
- Aménagement de 2 terrains de pétanque

- Aménagement d'un terrain de volley-ball
- Rénovation du centre communautaire culturel-La Chapelle, incluant une rampe d'accès pour personnes handicapées

La municipalité organise et soutien la réalisation d'activités au bénéfice des aînés, par exemple :

- En 2020, la personne responsable des aînés au conseil municipal a offert deux sessions de mise en forme et un cours de danse. Des participants de Saint-Raymond ont été invités à se joindre au groupe.
- À l'hiver 2021, la ville a aménagé une patinoire extérieure et un groupe de bénévoles a entrepris l'aménagement d'une piste sur le lac pour la marche, le patin et le ski de fond. Les deux projets furent si populaire qu'un organisme sans but lucratif sera créé pour la poursuite de ces initiatives.

D'autres activités seront organisées pour les fêtes du 100^e anniversaire de la municipalité, dont :

- Le souper du commodore avec feux d'artifices, le 3 juillet 2021
- Spectacles musicaux les 10, 17, 24 et 31 juillet
- Messe commémorative le 11 juillet
- Fête familiale le 25 juillet

Organismes partenaires régionaux

Plusieurs organismes présents dans la MRC de Portneuf peuvent offrir un soutien aux aînés de la municipalité. En voici quelques-uns :

- SOS accueil, basé à St-Raymond est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes démunies en dispensant un service de dépannage alimentaire et en vendant des vêtements, des meubles et d'autres items à prix modique.

- Le comité Vas-Y est un regroupement d'organismes communautaires qui offre notamment des services de transport, la livraison de repas, des lunettes à bas prix et un service gratuit pour la réalisation des rapports d'impôt.
- Carrefour F.M. Portneuf, basé à Saint-Raymond, offrant des services d'appui à la population comprenant l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes dans le besoin, une cuisine collective et des activités familiales et sociales.
- La Table de concertation des aînés de Portneuf (TCAP), qui propose un accompagnement et un support technique pour la mise en œuvre de différents services.
- Solidarité citoyenne Portneuf (l'Échangerie), qui propose un échange de services entre citoyens de la région de Portneuf.
- L'Association des proches aidants naturels de la Capitale nationale, secteur Portneuf

Un répertoire plus exhaustif des organismes œuvrant dans notre milieu est disponible à l'adresse suivante : [QG de Portneuf - Bénévolat et services dans Portneuf](#)

Plusieurs commerces présents dans la MRC de Portneuf peuvent offrir un service aux aînés de la municipalité. En voici deux exemples :

- *Les Délices de Danielle* est une entreprise de traiteur qui offre des mets préparés variés à un coût abordable
- *Épicerie Provigo St-Raymond* offre un service d'épicerie en ligne et de préparation de repas. La livraison est possible grâce au comité Vas-Y.

4. À L'ÉCOUTE DE NOS AINÉS

Les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) sont directement touchées par le vieillissement démographique. Cette nouvelle réalité comporte son lot de défis, d'autant que les aînés d'aujourd'hui et de demain sont appelés à vivre plus longtemps et en meilleure santé que ceux des générations qui les ont précédés.

Afin de connaître les besoins et intérêts particuliers des aînés de Lac-Sergent, la démarche MADA préconise une analyse de la situation dans la municipalité. Pour établir ce diagnostic social, nous avons mis de l'avant une consultation publique sur les besoins des aînés.

Cette consultation a eu lieu entre le 7 octobre et le 15 novembre 2020. Nous avons procédé à cette cueillette d'informations par un questionnaire écrit, envoyé par la poste à tous les citoyens de la municipalité. Elle portait sur les 9 thèmes tels que déterminés par le *Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec*.

Respect et inclusion sociale

Loisirs

Participation sociale

Habitat – milieu de vie

Espaces extérieurs et bâtiments publics

Sécurité

Transport et mobilité

Information et communication

Santé et services sociaux

La consultation publique sur les besoins des aînés s'est avérée un franc succès! Près de 70% de la population âgée de 50 ans et plus (le total étant 246 résidents à l'année) ont partagé leur opinion. Sur 340 envois postaux, 109 sondages complétés ont été retournés dans un délai de 6 semaines, représentant 171 personnes du groupe cible principal.

Considérant la clientèle, le choix d'un formulaire papier a été retenu par le comité de pilotage. Le publipostage personnalisé a été adressé à l'adresse résidentielle de chaque propriétaire. Une enveloppe de retour, affranchie et préadressée à l'hôtel de ville fut incluse à l'envoi. Les actions de promotion et de relance pour stimuler la participation de la part des membres du comité de pilotage ont définitivement porté leur fruit.

Les pages qui suivent reflètent les réponses obtenues par le sondage.

Thème 1 : respect et inclusion sociale

Les aînés sont respectés, mais manquent d'information

Ces résultats démontrent que les aînés, en grande majorité, se sentent considérés avec respect dans notre municipalité et que leurs besoins et intérêts sont généralement pris en compte dans les activités organisées.

Cependant, la majorité des répondants ignorent si des prêts d'équipement, des gratuités ou des tarifs réduits pour profiter d'activités et d'achats à des prix avantageux existent ou croient que ceux-ci n'existent pas.

Quant aux activités permettant les échanges intergénérationnels, les résultats sont plus partagés. Près de la moitié des répondants considèrent qu'il y a peu ou pas d'activités le permettant ou encore, ignorent s'il y en a. L'autre moitié des répondants se dit satisfaite.



Thème 2 : loisirs

Les aînés veulent bouger

Ces résultats démontrent clairement que les aînés désirent davantage d'activités adaptées à leurs besoins et intérêts, particulièrement en ce qui a trait aux activités sportives. Leurs suggestions d'activités extérieures estivales et hivernales sont nombreuses et variées.

Les répondants sont majoritairement satisfaits des activités artistiques offertes bien que plusieurs suggestions aient été exprimées afin de bonifier la diversité des activités proposées. Le développement d'activités sociales et culturelles semble aussi un besoin chez les aînés de Lac-Sergent. Plusieurs suggestions vont dans ce sens.

Les réponses concernant les prêts de livres à la bibliothèque suggèrent qu'un bon nombre de personnes ignore l'existence de ce service ou en sont insatisfaits (67% des répondants).

Le constat est sensiblement le même pour ce qui est de la disponibilité des locaux pour tenir des conférences, ateliers ou différents cours. 57% des répondants ignorent si de tels locaux existent ou les trouvent insatisfaisants.



Thème 3 : participation sociale

Les aînés ignorent les possibilités d'implication sociale dans leur communauté

Les réponses aux quatre premières questions démontrent que les aînés ignorent les possibilités de s'impliquer socialement dans leur communauté ou considèrent qu'il n'y en a pas ou peu. Les possibilités de faire du bénévolat, de s'impliquer socialement ou d'agir en tant que mentor sont méconnues. De plus, une large majorité (71%) exprime ne pas savoir si les bénévoles sont soutenus.

En revanche, les aînés semblent reconnaître leurs besoins. Une majorité d'entre eux (67%) exprime le besoin d'aide pour de menus travaux saisonniers. La proportion est moindre en ce qui a trait au service de préparation et livraison de repas. Près de la moitié des répondants (47%) aimerait qu'un tel service soit instauré.

Thème 4 : habitat-milieu de vie

Les aînés de Lac-Sergent sont satisfaits de leur habitation

Les réponses aux trois premières questions reflètent le manque d'information des citoyens sur les logements abordables et adaptés aux besoins des personnes de 50 ans et plus.

Bien que nous vivions à une dizaine de kilomètres des services et commerces voisins, une majorité de Sergentois(es) considère que l'accès à ces services sont faciles.

Les répondants, en majorité propriétaires de leur résidence, semblent satisfaits de leur résidence actuelle en termes de confort, d'adaptation à leurs besoins et attribuent majoritairement moins de 30% de leurs revenus à des frais de logement. Ils n'ont pas encore réfléchi au type d'habitation qu'ils choisiraient si leurs besoins nécessitaient un changement de logement mais plusieurs d'entre eux choisiraient de demeurer dans leur résidence actuelle avec ou sans adaptation.



Thème 5 : espaces extérieurs et bâtiments publics

Les aînés sont satisfaits des espaces extérieurs et bâtiments publics

Dans une grande majorité, les répondants considèrent accessibles et bien aménagés les espaces et bâtiments publics. Toutefois, bon nombre d'entre eux ne peuvent répondre à cette question lorsqu'il s'agit des jardins communautaires et du centre communautaire culturel-La Chapelle. Il y a lieu de croire que ces lieux ne sont pas suffisamment connus de plusieurs répondants.

Lorsqu'ils doivent se prononcer sur des espaces de divertissement extérieurs qu'ils souhaitent voir aménager par la ville, les répondants mentionnent en grande majorité des espaces servant à « bouger ». Ceci confirme le désir exprimé dans le thème 2 de cette consultation portant sur les loisirs. En effet, 72 suggestions portent sur l'aménagement de lieux pour pratiquer différents sports et 48 s'intéressent aux sentiers en nature pour différentes activités. Si on ajoute les autres aménagements souhaités qui suggèrent des espaces de loisirs actifs ou de sports, on atteint presque 92% des commentaires exprimés.

Thème 6 : sécurité

Les aînés se sentent en sécurité dans leur municipalité

Une grande majorité des citoyens se sent en sécurité à Lac-Sergent.

Sensiblement la même proportion des répondants ignore ou est insatisfait des services de police. D'ailleurs, une surveillance policière accrue est souhaitée par de nombreuses personnes.

Seulement la moitié des répondants se disent satisfaits des services d'urgence. La même proportion saurait où s'adresser pour rapporter une maltraitance. Le manque d'information sur ces sujets explique en bonne partie ces résultats.

Pour améliorer la sécurité, les répondants réfèrent souvent à une réduction de la vitesse, une surveillance policière accrue, un meilleur service aux personnes vulnérables ou un meilleur entretien et aménagement des rues.

Thème 7 : transport-mobilité

Les aînés n'utilisent pas d'autre moyen de transport que leur véhicule personnel

Dans la municipalité, outre le véhicule personnel ou le vélo, peu ou pas de moyens de transport sont accessibles aux aînés. Si certains le sont, tel le service de transport collectif Vas-y, la majorité des répondants en ignorent l'existence.

La voiture et, dans une moindre mesure, le vélo, sont les moyens de transport utilisés dans notre municipalité.

La moitié des répondants utilisent la marche pour se rendre à leurs loisirs mais avec des niveaux de satisfaction variés. La sécurité dans les voies publiques semble encore être au cœur d'insatisfactions puisque plusieurs personnes considèrent l'amélioration des rues comme une priorité afin d'aider la mobilité des aînés.



Thème 8 : information et communication

Les aînés manquent d'information en général

En majorité, les aînés de notre municipalité savent où s'adresser pour recevoir de l'information sur les services publics, principalement municipaux.

Les répondants, dans une proportion de 56%, expriment qu'ils sont insuffisamment informés sur les activités et événements qui sont organisés dans notre municipalité pour les 50 ans et plus, ou encore ignorent si ces informations sont disponibles.

85% des répondants ne connaissent pas ou trouvent insuffisants les événements d'information sur les produits et les services qui leur sont offerts et qui les concernent. Ce pourcentage grimpe à 90% si on les questionne sur l'accès à des cours bien adaptés sur l'utilisation d'Internet, des téléphones intelligents, des tablettes, des ordinateurs pour les aînés de notre municipalité.

Thème 9 : santé et services sociaux

Les aînés ont accès à des services de santé, sont autonomes mais manquent d'information sur les services de soutien

Les répondants, dans une grande majorité, considèrent avoir facilement accès aux services de santé et ont un médecin de famille.

Cependant, une très grande proportion ignore s'il existe des services de soutien à domicile ou d'appel téléphonique pour les personnes vulnérables. Ils ignorent aussi si des activités sont offertes pour favoriser les saines habitudes de vie ou si les proches aidants ont un service de répit.

Ce manque d'information s'explique peut-être par le fait que les aînés de Lac-Sergent sont, pour la plupart, autonomes. Ils ne reçoivent pas ou très peu de visites à domicile, n'ont pas de proches aidants ou ne le sont pas eux-mêmes.

5. POLITIQUE « PENSER ET AGIR ÂNÉ »

Depuis toujours, la Ville de Lac-Sergent vise à offrir des conditions de vie favorable à l'épanouissement de ses citoyens. Bien que notre population soit en croissance et à l'instar de l'ensemble du Québec, nous constatons tout de même le vieillissement de notre population. Pour la municipalité, développer le « *penser et agir âgé* », c'est adapter ses politiques, ses services et ses structures afin de soutenir le vieillissement actif et favoriser la participation des aînés à la vie citoyenne et communautaire.

Le « *penser et agir âgé* » se traduit par un souci particulier lors de toutes les prises de décisions afin de favoriser l'inclusion des aînés. Il s'agira, par exemple, de tenir compte de leurs besoins dans la planification des infrastructures (rampes d'accès, aires de repos) ou encore dans l'accès à l'information (maintenir les communications « papier » pour ceux qui sont moins enclins à utiliser les technologies) ou améliorer l'aspect visuel des communications internet (gros caractère, contraste) pour en faciliter l'usage.

Vision

Pour une personne âgée, la qualité de vie est liée à la conservation de son autonomie et de son indépendance. La municipalité de Lac-Sergent se veut inclusive pour sa population âgée. Elle accorde une place importante aux besoins et intérêts des personnes âgées. Elle reconnaît l'importance du maintien de l'activité physique, sociale et culturelle. Elle favorise la participation à la vie citoyenne. Elle partage leur attachement au caractère naturel de leur milieu de vie en se souciant de l'environnement.

Valeurs

Trois grandes valeurs sont à la base de la politique « *penser et agir âgé* » au Lac Sergent. Ce sont ces valeurs qui guident les orientations de la municipalité depuis leur adoption, en 2007, lors de l'élaboration des armoiries de la Ville:

- le respect,
- l'entraide,
- l'engagement auprès de leurs concitoyens et de l'environnement.

Définition du terme « aîné »

La définition du terme « aîné » proposée par différentes organisations n'obtient pas d'approbation consensuelle. Les institutions sociales retiennent habituellement l'âge de 65 ans pour définir un « aîné ». Il coïncide avec celui de la retraite puisque c'est l'âge auquel une personne a le droit de recevoir une pension complète au Canada. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé, il s'agit plutôt d'une référence relative puisqu'elle est reliée à l'espérance de vie et donc variable selon les contextes géographiques.

Pour les fins de notre démarche, nous avons établi qu'une personne aînée est celle qui a accumulé une expérience de vie importante et qui a la disponibilité d'en faire profiter sa communauté. Elle est, ou non, sur le marché du travail. Elle a des besoins spécifiques et des attentes en termes de qualité de vie. Elle est âgée de 50 ans et plus.

[Un portrait des aînés au Canada : Introduction \(statcan.gc.ca\)](#)
[rapport mondial sur le vieillissement et la santé.pdf \(cnpea.ca\)](#)

Vieillesse active

L'Organisation Mondiale de la Santé considère le vieillissement actif comme « le processus consistant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse ». Ce concept est au cœur de la philosophie de notre politique « *penser et agir aîné* ». Il tient compte des besoins et intérêts des aînés et vise à faciliter leur implication dans toutes les sphères de leur vie personnelle, sociale et professionnelle afin de les garder engagées et actives. Il contribue à leur épanouissement et leur santé par la pratique régulière de l'activité physique et la participation à des activités sociales et culturelles.

Source: vieillir en restant actif, Organisation mondiale de la Santé : [AGE-handsfinal-fre \(who.int\)](#)

Orientations

Les principales orientations qui guident le choix des objectifs que nous poursuivons ainsi que des actions à prioriser sont les suivantes :

- Créer des lieux propices à la pratique d'activités physiques et sociales et promouvoir les infrastructures existantes
- Accroître le sentiment de sécurité des aînés
- Développer des mécanismes d'assistance aux personnes vulnérables
- Améliorer l'accès à l'information

Champs d'intervention

Parmi les différents champs d'intervention proposés dans la démarche Municipalité Amie des Aînés, la municipalité retient 6 thèmes où elle peut agir conformément aux besoins du milieu exprimés lors de la consultation publique. Ces thèmes sont les suivants : le respect et l'inclusion sociale; les loisirs; la participation sociale; la sécurité; l'information et communication; la santé et les services sociaux.

6. PLAN D'ACTION

Champ d'intervention : le respect et l'inclusion sociale

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|--|---|--|--|------------|------|------|----------------------|--|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 1.1 Les aînés sont respectés mais ils manquent d'information sur les politiques visant leurs intérêts | Promouvoir la politique de remboursement d'activité adoptée par la Ville de Lac-Sergent | Rappeler la politique de remboursement d'activité par l'infolettre lors des périodes d'inscription | Municipalité | √ | √ | √ | 300\$/an | Parution de l'information dans l'infolettre de mars, août et décembre, sur le site web de la Ville ou par médiaposte |
| 1.2 La moitié des répondants considèrent qu'il y a peu ou pas d'activité favorisant les échanges intergénérationnels | Favoriser les activités permettant les échanges intergénérationnel | Organiser des activités de loisirs intergénérationnels dans les sites communautaires (Club nautique, jardins communautaires et centre communautaire culturel-La Chapelle | Organismes sans but lucratif et comité de bénévoles responsables | | √ | | 2000\$ annuellement | Tenue d'activités (compte-rendu des activités, nombre et âge des participants) |

Champ d'intervention : les loisirs

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|--|---|---|---|------------|------|------|----------------------|--|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 2.1 Les aînés veulent bouger, tout au long de l'année. | Permettre la tenue d'activités de loisirs estivales et hivernales | Aménager des lieux propices à la pratique de sports et d'activités sociales : sentier de randonnée pédestre, aires de jeux pour la pétanque | Municipalité | √ | | | 5000\$/an | Réalisation de l'aménagement d'un sentier de randonnée |
| | | Supporter les initiatives d'aménagement d'un sentier de patinage et de ski de fond sur le lac | Organisme sans but lucratif et comité de bénévoles responsables | √ | √ | √ | | Aménagement d'un sentier de patinage et de ski de fond sur le lac |
| | | Diffuser et promouvoir l'offre d'activités sportives municipalités partenaires | Municipalité | √ | √ | √ | | Présentation de l'offre d'activités sportives lors des périodes d'inscriptions |

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|---|---|--|--------------|------------|------|------|----------------------|--|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 2.1 (suite) Les aînés veulent bouger, tout au long de l'année. | Faciliter la pratique d'activités de loisirs estivales et hivernales | Installer du mobilier urbain sur les sites de loisirs (aires de repos, bancs, poubelles) | Municipalité | | | √ | 4000\$ | Mobilier urbain installé sur la piste cyclable et le sentier de randonnée |
| 2.2 Les aînés désirent participer à des activités sociales et culturelles | Favoriser la participation aux activités offertes par les organismes partenaires (service de loisirs de St-Raymond, de Pont-Rouge, groupes sociaux, etc.) | Diffuser et promouvoir l'offre d'activités sociales et culturelles des municipalités partenaires, particulièrement lors des périodes d'inscription | Municipalité | √ | | | 3500\$ | Présentation de l'offre d'activités sportives lors des périodes d'inscriptions par l'infolettre, par médiaposte, sur le site web de la Ville et dans « l'espace MADA » dans les bureaux de la municipalité |
| 2.3 Les aînés ignorent ou sont insatisfaits du service de prêt de livres | Bonifier et promouvoir le service de prêt de livres | Former un comité pour étudier l'amélioration du service de prêt de livres | Municipalité | | √ | | 250\$ | Recommandations émises par le comité |

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|--|---|--|---|------------|------|------|----------------------|---|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 2.4 Les aînés connaissent peu les espaces communautaires de divertissement | Mettre en valeur les sites des jardins communautaires et du centre communautaire culturel-La Chapelle | Inviter les aînés à des activités sur les sites des jardins communautaires et du centre communautaire culturel-La Chapelle afin de les faire connaître | Organisme sans but lucratif et comité de bénévoles responsables | √ | | | Nul | Tenue d'activités visant la clientèle aînée dans les jardins communautaires et au centre communautaire culturel-La Chapelle |
| | | Installer des affiches contenant des informations historiques ou culturelles pour informer les aînés | Municipalité et OSBL | | √ | | 500\$ | Installation d'affiches à l'extérieur ou à l'intérieur du centre communautaire |

Champ d'intervention : participation sociale

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|--|--|--|----------------------------------|------------|------|------------|-----------------------------|--|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 3.1 Les aînés ignorent les possibilités d'implication sociale dans leur communauté | Promouvoir l'action bénévole et l'implication des aînés dans la communauté | Solliciter les retraités actifs pour apporter de l'aide lors des travaux saisonniers | Municipalité | | √ | | Nul | Production d'une liste de référence pour des personnes bénévoles |
| | Soutenir les aînés qui ont besoin d'aide pour des menus travaux | Dresser une liste de personnes ressource et d'organismes, bénévoles ou non, pour aider les aînés dans leurs menus travaux Faire connaître les services disponibles de préparation et livraison de repas | Municipalité Municipalité | | | √ √ | (3500\$ prévu au point 2.2) | L'information sur les ressources du milieu sera diffusée par l'infolettre, sur le site web de la Ville et dans «l'espace MADA» dans les bureaux de la municipalité |

Champ d'intervention : sécurité

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|--|--|---|---|------------|------|------|-----------------------------|---|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 4.1 Bien que les aînés se sentent généralement en sécurité dans leur municipalité, ils ont des attentes concernant l'amélioration des mesures prises par la municipalité | Accroître le sentiment de sécurité des aînés | Évaluer la possibilité de limiter la vitesse dans les rues | Municipalité | √ | | | Nul | Limitation de la vitesse sur les voies publiques |
| | | Accroître la sécurité sur le lac | Municipalité | | | √ | Nul | Participer à l'élaboration d'une patrouille nautique intermunicipale |
| | | S'assurer du meilleur aménagement et entretien des rues | Municipalité | √ | | | | |
| | | Diffuser l'information sur les ressources à contacter lors d'une situation d'urgence ou de maltraitance | Conseillère municipale responsable du dossier des aînés | | | √ | (3500\$ prévu au point 2.2) | L'information sera diffusée par l'infolettre, sur le site web de la Ville et dans «l'espace MADA» dans les bureaux de la municipalité |
| | | Dresser une liste des personnes vulnérables et identifier des répondants pour assurer leur sécurité dans certaines situations d'urgence (panne de courant, tempête, etc.) | Conseillère municipale responsable du dossier des aînés | | | √ | | Nul |

Champ d'intervention : information et communication

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|--|---|---|--------------|------------|------|------|-----------------------------|--|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 5.1 Les aînés manquent d'information sur certains sujets | Assurer la disponibilité et l'accès aux informations sur les activités et services offerts par la municipalité et les municipalités partenaires | Rendre disponible les informations sur les activités et services offerts aux aînés par l'infolettre, sur le site web de la Ville et sur un présentoir dans les bureaux de la municipalité | Municipalité | √ | | | (3500\$ prévu au point 2.2) | L'information sera diffusée par l'infolettre, sur le site web de la Ville et dans «l'espace MADA» dans les bureaux de la municipalité |
| | Favoriser l'utilisation d'Internet | Mettre des ordinateurs à la disposition des aînés et les accompagner dans l'utilisation d'Internet | Municipalité | √ | | | 5000\$ | Achat d'ordinateurs et aménagement d'un espace dédié à l'Hôtel de Ville Offre de formation ou d'accompagnement sur l'utilisation des technologies |

Champ d'intervention : santé et services sociaux

| Constat | Objectifs | Actions | Responsable | Échéancier | | | Prévision budgétaire | Indicateur de résultat |
|---|--|--|--------------|------------|------|------|-----------------------------|---|
| | | | | 2022 | 2023 | 2024 | | |
| 6.1 Les aînés ont accès à des services de santé, sont autonomes mais manquent d'information sur les services de soutien | Informers les aînés sur les services de soutien à domicile | Publier un répertoire d'organisme du milieu qui viennent en aide aux personnes aînés | Municipalité | | √ | | (3500\$ prévu au point 2.2) | Informations disponibles sur le site web de la Ville Distribution d'une carte aide-mémoire |

Collaboration

Merci à nos précieux collaborateurs :

Richard Côté, consultant formateur du Carrefour Action municipale Famille (CAMF)

Jacinthe Drolet, Table de concertation des aînés de Portneuf

Stéphanie Poiré, MRC de Portneuf

Bibliographie

Ministère des affaires municipales et de l'habitation : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/34120/>

Feuillet « 50 ans de vie municipale 1921-1971 »

Ville Lac-Sergent : www.villelacsergent.com

DÉMO : Poids démographique de certaines tranches d'âge dans les municipalités de la MRC de Portneuf (Données issues du Recensement 2016 de Statistique Canada)

MRC DE PORTNEUF : Données issues du Recensement 2016 (Statistique Canada)

Consultation publique sur les besoins des personnes de 50 ans et plus de la ville de Lac-Sergent

Gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/pour-les-aines>

QG de Portneuf - Bénévolat et services dans Portneuf